

<b>SITE</b>	<p>Nom du client : .....</p> <p>Adresse du site : .....</p> <p>Code postal / Commune : ..... / ..... Téléphone : .....</p> <div style="border: 1px dashed black; padding: 5px;"> <input type="checkbox"/> raccordement au réseau public de distribution par l'installation de consommation  <input type="checkbox"/> raccordement au réseau public de distribution directement au point de livraison         </div> <div style="text-align:right; margin-right: 50px;"> <input type="checkbox"/> Cocher une seule case         </div> <p><b>(A1) Installation :</b></p> <p>Autres sources d'alimentation DC* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, à préciser : .....</p> <p>Autres sources d'alimentation AC* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, à préciser : .....</p> <p><b>(A2) Modification de l'installation photovoltaïque * :</b> Installation modifiée : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (remplir le cadre correspondant)</p> <p><b>(A3) Date de référence * :</b> .....</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div> <input type="checkbox"/> dépôt de demande de permis de construire  <input type="checkbox"/> déclaration préalable de construction  <input type="checkbox"/> signature de marché  <input type="checkbox"/> accusé de réception de commande         </div> </div>
<b>INSTALLATEUR</b>	<p>Nom ou raison sociale : ..... E-mail : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>Code postal / Commune : ..... / ..... Téléphone : ..... Fax : .....</p>
<b>INSTALLATION AVEC MODIFICATION DE PUISSANCE OU RENOVEE</b>	<p><i>A remplir si (A2)= Oui</i> →</p> <p><b>A. Installation existante :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Date de la mise sous tension de l'installation de production existante (préciser au moins l'année) : .....</li> <li>▪ Puissance initiale de production PV : ..... kVA</li> <li>▪ Présence de dispositifs de protection contre les surintensités côté DC* : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</li> <li>▪ Installation modifiée * : <input type="checkbox"/> Uniquement côté DC <input type="checkbox"/> Uniquement côté AC <input type="checkbox"/> Côté DC et AC</li> </ul> <p><b>B. Partie nouvelle de l'installation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance de production PV (sans la partie existante) : ..... kVA</li> <li>• Onduleur(s) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ajouté* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, nombre : .....</li> <li>○ Remplacé* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, nombre : .....</li> <li>○ Conservé* : <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui → Si oui, nombre : .....</li> </ul> </li> </ul>
<b>COTE CONTINU</b>	<p><b>(1) Module PV : Le soussigné confirme que les modules sont conformes aux normes de la série NF EN 61730</b></p> <p>Nombre de chaînes<sup>(a)</sup> : ..... I<sub>scmax</sub>-générateur (ou optimiseur) PV<sup>(b)</sup> : ..... A U<sub>ocmax</sub><sup>(c)</sup> : ..... V</p> <p><b>(2) Câble principal PV :</b> section = ..... mm<sup>2</sup> U = ..... V (en courant continu) Température admissible sur l'âme = ..... °C</p> <p><b>(3) Interrupteur-Sectionneur général DC :</b> U<sub>n</sub> : ..... V I<sub>n</sub> : ..... A <input type="checkbox"/> sans objet : installation avec micro-onduleurs</p> <p><b>(4) Polarité à la terre* :</b> <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <b>Si oui → le soussigné s'engage sur la présence d'une séparation galvanique</b></p> <p><b>(5) Onduleur :</b> <b>Si micro-onduleurs / multi-tracker / optimiseurs</b> → Nb de générateurs identiques : .....</p> <p>Marque et modèle : .....</p> <p>Sys. Découplage * : <input type="checkbox"/> externe <input type="checkbox"/> intégré à l'onduleur : <b>JOINDRE LE CERTIFICAT DE CONFORMITE A LA PRENORME DIN VDE 0126-1-1/A1</b></p>
<b>AC</b>	<p><b>(6) Branchement* :</b> <input type="checkbox"/> Puissance limitée <input type="checkbox"/> Puissance surveillée**</p>

\* : Cocher obligatoirement une seule case

\*\* : Pour les puissances surveillées, fournir un dossier technique SC143

Nom de l'installateur: .....

L'installateur en signant ce dossier s'engage à ce que les données indiquées correspondent aux caractéristiques de l'installation photovoltaïque du site objet de l'attestation de conformité déposée.

Nota : le présent dossier technique n'est pas systématiquement analysé par CONSUEL

**Signature**

  
  

Le : .....

**Cachet de l'installateur**

## AIDE AU REMPLISSAGE DU SC 144A

- (A) Un générateur PV correspond à un MPPT (ou « tracker ») au sens des guides de la série UTE C 15-712. Pour les onduleurs à plusieurs MPPT dont la configuration est identique, voir (5).
- (A1) Cette rubrique concerne l'installation de production photovoltaïque.
- (A2) Dans le cas d'une modification d'installation existante (augmentation de puissance ou rénovation), le schéma doit permettre de différencier clairement les parties d'installation neuves de celles, existantes, qui n'ont pas été modifiées. Les informations (1) à (6) de ce dossier ne doivent concerner que la partie neuve.
- (A3) Date de référence de l'installation de production photovoltaïque. Dans le cas d'une modification d'installation, concerne la partie neuve.
- (1) **Module PV** : Les modules PV doivent être conformes aux normes de la série NF EN 61730 (Voir guides de la série UTE C 15-712).
- (a) Indiquer le nombre de chaînes associées au générateur PV (voir les guides de la série UTE C 15-712).
- (b)  $I_{scmax \text{ générateur}}$  est le courant maximal en court-circuit aux bornes du générateur PV (voir les guides de la série UTE C 15-712). En présence d'optimiseurs de puissance, indiquer, selon la configuration : soit la valeur maximale de l'intensité de courant en sortie de l'optimiseur, soit la valeur maximale de l'intensité de courant en entrée onduleur en cas de chaîne(s) d'optimiseurs sur champ PV.
- (c)  $U_{ocmax}$  est la tension maximale à vide du générateur photovoltaïque (voir les guides de la série UTE C 15-712). En présence d'optimiseurs de puissance, indiquer, selon la configuration : soit la valeur de la tension en sortie de l'optimiseur, soit la valeur de la tension max en entrée onduleur en cas de chaîne(s) d'optimiseurs sur champ PV.
- (2) **Câble principal PV** : Noter les caractéristiques du câble arrivant sur le générateur côté DC (Les caractéristiques du câble sont données par le fabricant).  
Les câbles doivent respecter les exigences des guides de la série UTE C 15-712.  
 $U$  est la tension en courant continu du câble pour le fonctionnement en courant continu ou PV.  
La température admissible sur l'âme est celle en régime permanent.
- (3) **Interrupteur-sectionneur général D.C. (coupure d'urgence)** :  $U_n$  est la tension assignée en courant continu,  $I_n$  est le courant assigné en courant continu donné par le fabricant. Pour les installations réalisées avec des micro-onduleurs, les valeurs  $I_n$  et  $U_n$  n'ont pas lieu d'être renseignées.
- (4) **Polarité à la terre** : Lorsqu'une polarité est mise à la terre pour des raisons fonctionnelles, l'installation côté courant alternatif doit être électriquement séparée par une séparation galvanique assurée soit par l'onduleur soit par un transformateur de séparation (conforme à la norme NF EN 61558-2-4).
- (5) **Onduleur** : La marque et le modèle figurant sur l'onduleur doivent être précisés. En présence d'une protection de découplage intégrée à l'onduleur, le certificat de conformité à la prénorme DIN VDE 0126-1-1/A1 doit être joint au dossier technique. Une attention particulière doit être apportée au réglage du seuil de fréquence haute des protections de découplage de type DIN VDE 0126-1-1/A1. Voir les instructions du gestionnaire du réseau (voir par exemple : [https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis-NOI-RES\\_13E.pdf](https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis-NOI-RES_13E.pdf)).
- Fournir un dossier technique par types de générateurs identiques. Dans ce cas :**
- pour les onduleurs à plusieurs trackers, mentionner le nombre de trackers en plus de la marque et du modèle, hormis dans le cas des micro-onduleurs ;
  - pour les onduleurs associés à un ou plusieurs optimiseurs de puissance mis en parallèle, mentionner le nombre d'optimiseurs en plus de la marque et du modèle (un générateur par optimiseur dans ce cas) ;
  - Dans le cas de la mise en œuvre d'optimiseurs en série à raison d'un optimiseur par module PV et le tout constituant une boucle, un générateur est considéré pour l'ensemble et pour un onduleur.
  - pour les micro-onduleurs, mentionner leur nombre, en plus de la marque et du modèle. Un micro-onduleur est un générateur.
- (6) **Branchement** : Pour les puissances surveillées, fournir un dossier technique SC143.